

(à rappeler dans toute correspondance)

**Mairie de Sarralbe**  
**1 place de la République**  
**57430 SARRALBE**

<b>DOSSIER N°</b>	<b>PC 57 628 23S0011</b>
Reçu le :	24/10/2023
<u>Adresse du terrain :</u>	41 A RUE D'EICH 57430 SARRALBE
<u>Nature des travaux</u>	Construction d'une maison individuelle d'habitation en seconde ligne.

Monsieur ROLANDO JEAN-FRANCOIS  
40A RUE D'EICH  
57430 SARRALBE

**RETRAIT DE Permis de construire d'une maison individuelle**

Le Maire de la Ville de SARRALBE,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'articles L 424-5,

Vu le Permis de construire d'une maison individuelle n° PC 57 628 23S0011 accordé le 29/11/2023 à Monsieur ROLANDO JEAN-FRANCOIS demeurant 40A RUE D'EICH à SARRALBE pour la construction d'une maison individuelle d'habitation en seconde ligne sur un terrain situé à SARRALBE 41 A RUE D'EICH,

Vu la demande de retrait de permis de construire d'une maison individuelle en date du 29 mai 2024,

Vu la visite sur place en date du 31 mai 2024 ayant permis de constater la non-réalisation des travaux,

**ARRETE**

Article unique :

Le Permis de construire d'une maison individuelle susvisé est retiré.

SARRALBE, le 3 juin 2024

Le Maire,  
Par délégation du maire,  
Gérard BERGANTZ

